

CRINON (Pierre) et DHÉNIN (Michel) — **Denier inédit de Châteaudun au nom du comte Thibaud Ier de Blois.**

On connaît deux oboles uniques portant la titulature de Thibaud Ier, comte, trouvées lors des fouilles de la butte de Chartres en 1845 (1) et recueillies par un collectionneur chartrain, M. Des Haulles (des Haulles ou Deshaulles). Elles ont été émises à Beaugency et à Chartres. Elles portent toutes deux le monogramme de Raoul déformé au type +OFS. Autour de celui-ci on trouve à la place de la légende habituelle *gracia dei rex* la titulature du comte : +TETBALDVS CM I. Les lettres CM sont l'abréviation de COMES et le I celle de l'adjectif INCLITUS (*includus, inclytus*).

1- Obole de Beaugency, 0,54 g (fig. 1).

A/. +TETBALDVS CM I. Monogramme +OFS.

R/. BALCNTI CIVIA. Croix.

Coll. Des Haulles, Cartier, Jarry (2).



Fig. 1

2- Obole de Chartres, 0,53 g (fig. 2).

A/. +TETBALDVS CM I. Monogramme +OFS.

R/. CARTIS CIVITAS. Croix.

Coll. Des Haulles ; a été acquise par le Cabinet des Médailles, BnF R 3874 (3).

1. J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, I, Paris, 1985, n° 85.
2. J.- B. DUCHALAIS, « Obole inédite de Thibault-le-Tricheur comte de Blois frappée à Beaugency », *RN* 1846, p. 344-356 (coll. Des Haulles) ; E. CARTIER, « Dernières observations sur les monnaies au type chartrain », *RN* 1849, p. 253 et n° 8 pl. VII (coll. Cartier) ; F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, I, Paris, 1858, n° 1726 et n° 20 pl. XXXIII (coll. Jarry) ; E. GARIEL, *Les Monnaies royales de France sous la race carolingienne*, I, Strasbourg, 1883, p. 134-136 ; R. de PONTON D'AMÉCOURT, *Monnaies au type chinonais*, Mâcon, 1895, n° 3 p. 30 (coll. Jarry) ; J. DUPLESSY, « Le monnayage du roi Raoul (923-936) en Orléanais », *Bulletin SAHO* (Orléans), n° 49, 1978, p. 117 et B p. 118 ; F. DUMAS, « Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936) », dans *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, n° 39 p. 222 et pl. XXII ; D. LEGROS, *Monnaies féodales françaises*, 1er volume (seul), Bruxelles, 1984, n° 1187. Le monnayage de Beaugency s'arrête avec Thibaud Ier.
3. E. CARTIER, *loc. cit.*, *RN* 1849, p. 252 et n° 7 pl. VII ; F. POEY D'AVANT, *op. cit.*, I, n° 1729 et n° 23 pl. XXXIII ; E. GARIEL, *op. cit.*, I, p. 134-136 ; R. de PONTON D'AMÉCOURT, *op. cit.*, n° 2 p. 30 ; J. DUPLESSY, « Acquisitions récentes du Cabinet des Médailles (monnaies françaises royales et féodales) », *RN* 1964, n° 14 p. 134 ; J. DUPLESSY, « Le monnayage du roi Raoul (923-936) en Orléanais », *Bulletin SAHO*, p. 120 et D p. 119 ; F. DUMAS, *loc. cit.*, n° 38 p. 222 et pl. XXII ; D. LEGROS, *op. cit.*, n° 875. Le monnayage de Chartres se poursuit avec le type à la tête bléso-chartraine.

Fig. 2



Nous avons proposé, lors de l'étude d'un denier inédit de Châteaudun (4), une chronologie des déformations du monogramme de Raoul en +RFS et +OFS. Le type +RFS se trouve sur les deniers de Dreux, Nogent, Châteaudun. Le type +OFS le suit ; il doit incontestablement être attribué à Thibaud Ier ; on le rencontre sur des monnaies anonymes de Chartres, de Nogent, ainsi que sur les deux oboles de Beaugency et de Chartres à la titulature de Thibaud décrites ci-dessus. Ces monnaies sont de Thibaud Ier, fils de Thibaud de Tours mort en 942, qui lui-même décède vers 975-977.

On peut penser que les deniers au type de Raoul immobilisé au monogramme +OFS frappés à Chartres et à Nogent sont contemporains de ces oboles ou les précèdent très légèrement (5). Ces oboles appartiennent à la période 956-960 (Mme Dumas les place vers 958), c'est-à-dire entre la mort d'Hugues le Grand le 16 juin 956 et la remise en possession de ses fiefs à son fils Hugues Capet par le roi Lothaire, en 960. K. F. Werner nous fournit le canevas historique de cette période 956-960. À partir de la mort d'Hugues le Grand, le 16 juin 956, Thibaud Ier accroît considérablement sa puissance. Il s'empare des comtés de Chartres et de Châteaudun à cette époque (6) et y construit une tour forte dans chacune des villes. Le monnayage au nom de Thibaud à Chartres, connu pour l'instant par une obole, n'a été possible que dans un comté directement contrôlé par Thibaud. Nous présentons aujourd'hui un denier de ce type, portant le nom de l'atelier de Châteaudun, provenant du trésor dit « du Loiret ».

3- Denier de Châteaudun (fig. 3)

A/. + TETBALDVS COMES. Monogramme +RFS.

R/. + DVNIS CASTLLI. Croix.

Denier, 1,36 g, 11h. Cabinet des Médailles, BnF, 1998/245-744.



Fig. 3

4. P. CRINON, « Un denier inédit de Châteaudun du Xe siècle. Les déformations du monogramme de Raoul (RFS et OFS) », *BSFN*, avril 1993, p. 539-543.
5. Pour Chartres, E. GARIEL, *op. cit.*, II, n° 12, pl. LIII ; J. DUPLESSY, *loc. cit.*, n° 49, 1978, C p. 118 ; F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1971, n° 6843 ; F. DUMAS, « Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936) », dans *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, n° 37. Pour Nogent-le-Roi, J. DUPLESSY, « Denier inédit de Nogent-le-Roi au monogramme déformé de Raoul (Xe siècle) », *BSFN*, juin 1984, p. 505-506.
6. K. F. WERNER, « L'acquisition par la maison de Blois des comtés de Chartres et de Châteaudun », *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 265-272.

Fig. 4



Le coin de l'avvers présente une titulature précise et sans abréviation : *Tetbaldus comes*, légèrement différente de celle relevée sur les oboles. Le coin de revers a été utilisé pour plusieurs deniers de Châteaudun provenant du même trésor du Loiret mais avec la légende *gratia dei rex*. L'exemplaire que nous illustrons (fig. 4) pèse 1,38 g, un autre 1,33 g. Ils sont du type du denier illustré dans l'étude mentionnée en note 4. Cette identité de coin confirme la chronologie des frappes connues grâce à ce trésor dans l'atelier de Châteaudun. Après un monnayage abondant au monogramme carolin de Raoul, le monogramme déformé +RFS est représenté par deux coins d'avvers à la légende *gratia dei rex* et trois coins de revers dont le dernier est utilisé ensuite pour la frappe de ce denier à la titulature du comte Thibaud.

La forme +RFS du monogramme précéda la forme +OFS sur les monnaies de cette région. À Dreux, Nogent, Châteaudun sur les pièces à légende *gratia dei rex*, et à Châteaudun encore sur le denier au nom de Thibaud, nous ne rencontrons que la première forme du monogramme, +RFS.

La seconde, +OFS, se trouve à Chartres, Nogent et au nom de Thibaud, à Beaugency et à Chartres. Le monnayage du nouveau comte de Chartres et de Châteaudun à son nom fut de courte durée. En 960, Hugues Capet est inféodé de tous les domaines de son père par le roi Lothaire. Le comte Thibaud Ier frappe alors monnaie au type anonyme à la tête qui s'immobilise ensuite (7).

Ce denier de Châteaudun au nom de Thibaud Ier fournit le premier monnayage de ce comte avec la mention de son nom. Il confirme l'écroulement des structures de l'« État Robertien » à la mort d'Hugues le Grand en 956 et, comme l'avait supposé K. F. Werner, il prouve par la numismatique que Thibaud Ier s'est bien emparé du comté de Châteaudun comme il s'est emparé du comté de Chartres. Ce denier fournit également le *terminus* du trésor dit « du Loiret » qui fut donc enfoui vers 958, environ une vingtaine d'années seulement avant celui de Fécamp qui nous donne une complète évolution du monnayage (8). La Maison de Blois continue à étendre son domaine par touches successives. Thibaud de Tours mort en 942 avait initié un monnayage anonyme à Blois et à Vendôme vers 940. Moins de vingt années plus tard, Thibaud Ier place son nom sur la monnaie de ses comtés.

7. K. F. WERNER, *loc. cit.*, p. 272. Voir ce type à la tête représenté dans le trésor de Fécamp, cité note 5.
8. J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires...*, I, Paris, 1985, n° 404. Un lot comprenant 1000 monnaies provenant de ce « trésor du Loiret » est entré au Cabinet des Médailles en 1998. Ce denier de Thibaud en est la monnaie majeure : « Département des Monnaies, Médailles et Antiques. Acquisitions patrimoniales récentes. 1994-1998. », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 4, janvier 2000, p. 88.